

15 bd Salvago 06910 ROQUESTERON
Tel : 04 93 02 22 03
Courriel : asso@bulledaires.org
Site : www.bulledaires.org

Coécriture du

Projet familles

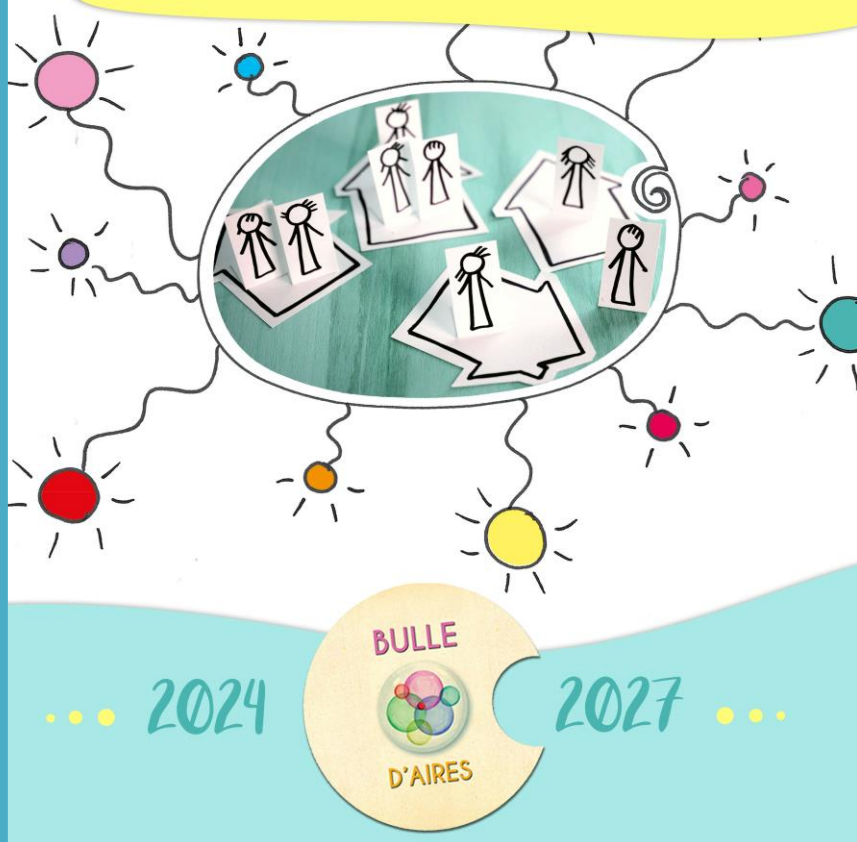
COMPTE RENDU

Réunion du

comité technique

8 juin 2023

10h-13h



Sommaire

1.	Ouverture de la réunion.....	2
2.	Les besoins prioritaires	4
3.	Les actions à mettre en œuvre pour répondre à ces besoins.....	4
4.	Un lieu dédié aux familles.....	5

1. Ouverture de la réunion

Présentation du contexte et des objectifs de la matinée :

« Nous faisons le postulat que l'Espace de Vie Sociale itinérant de l'Estéron sera agréé Centre Socioculturel itinérant & éclaté en janvier 2024.

Aujourd'hui nous travaillerons à l'ébauche du projet à destination des familles.

4 points essentiels sont à l'ordre du jour :

1. Émergence des besoins prioritaires repérés par les professionnels.
2. Prise de connaissance des actions « famille » potentielles d'un centre socioculturel (CS).
3. Détermination d'actions futures potentiellement utiles pour répondre aux besoins exprimés, qui seraient menées par le CS Bulle d'Aires.
4. Précision sur la notion de centre socioculturel éclaté et positionnement de la part des acteurs sociaux sur la question du lieu des actions « famille ».

L'assemblée se présente (feuille d'émargement en annexe 1).

NOM & Prénom	Etablissement / localité	Fonction
AMATO Valérie	Caisse d'Allocations Familiales des Alpes Maritimes	Chargée de Conseil et de Développement / Services Interventions Sociales
LOPEZ Bruno	Caisse d'Allocations Familiales des Alpes Maritimes	Chargé de Conseil et de Développement / Services Interventions Sociales
JOCQUEL Nadine	PMI des Vallées	Puéricultrice
CASTEL Virginie	PMI des Vallées	Psychologue
ZAJAC David	SAAD Vallée du Var + SAMSAH	Assistant social
CALLEMEIN Sabrina	Communauté de Communes Alpes d'Azur	Référente Handicap
AUTRAN PORQUET Charlotte	Communauté de Communes Alpes d'Azur	Responsable petite enfance / enfance-jeunesse
GOBERT Bulle	Centre Social Cépage / Puget Théniers	Référente famille
LECCIA Capucine	La Penne	Habitante & personne concernée
MARCILLON Claire	Roquesteron	Habitante & personne concernée
LEBOULEUR Laetitia	Association Bulle d'Aires	Référente LAEP et animatrice
HENRIOT Catherine	Association Bulle d'Aires	Référent Aire de liens et accueillante LAEP
VALENZA Arnaud	Association Bulle d'Aires	Référent Aire d'initiatives
MALQUARTI Patricia	Association Bulle d'Aires	Présidente
TIRARD Fanny	Association Bulle d'Aires	Directrice

La MSA est excusée.

Besoins exprimés comme prioritaires par l'assemblée :

1. Besoins relatifs à la famille dans sa globalité :

- Création d'emploi
- Mode d'accueil petite enfance
- Développement des infrastructures
- Solidarité, lien social
- Développement de l'accès aux droits

2. Besoins relatifs aux parents :

- Être rassurés sur leur compétences parentales
- Être respectés tels qu'ils sont et sources de connaissances propres (pas d'information descendantes mais co-construction avec eux de solutions adaptées)
- Information sur les dispositifs, les services, sur qui fait quoi
- Emploi et formation > insertion pro

3. Besoins relatifs aux enfants :

- Parentalité adaptée
- + de liens avec leurs pères
- + d'interactions (c'est ce qui permet de les faire avancer)

3. Les actions à mettre en œuvre pour répondre à ces besoins

2 groupes de travail ont élaboré une stratégie en vue de programmer le développement de nouvelles actions qui seraient menées par le CS Bulle d'Aires.

1. A court terme (dès janvier 2024)

- **Développer la présence de partenaires** sociaux, juridiques, spécialistes en tous domaines, pour apporter + de services sur le territoire avec la mise en place de permanences au sein de locaux adaptés et équipés (bureau confidentiel, imprimante, réseau, etc.). Il s'agirait également d'assurer la coordination et la communication liée à leur présence.
- **Assurer des temps d'accueil par la référente famille** afin de répondre individuellement aux besoins exprimés par les familles, qu'il s'agisse de questions budgétaires, numériques, de formation, de loisirs, de départ en vacances, de problématiques parentales, etc.

Ouvrir la porte d'un **espace dédié aux familles** pour les accompagner sur des **besoins particuliers** ou leur permettre de rencontrer des **spécialistes**, avec :

> en fil rouge : la question de la **précarité**

> et comme méthode : **les compétences et la parole des familles** en origine de toute décision & stratégie.

2. A moyen et long terme

- Développer la Ludotroc en véritable **ludothèque** (via un agrément CAF) donnant ainsi la possibilité d'emprunter un stock de jeu, de former un animateur sur le poste de ludothécaire, de continuer de travailler la question du lien à travers le jeu.
- **Développer les modes d'accueil enfance** (augmenter le volume horaire des structures péri et extrascolaires actuelles) **et petite-enfance** (réfléchir à des options alternatives et solidaires du type crèches parentales en favorisant les accueils en extérieur et en respect avec l'environnement.
- **Accompagner la scolarité à travers un CLAS.**
- **Développer l'offre de formation sur le territoire.**
- **Développer l'accès aux loisirs, à la culture, à la réflexion** à travers différents types d'ateliers.

4. Un lieu dédié aux familles

Compte tenu

- de la concentration des familles sur la commune de Roquesteron,
- du positionnement géographiquement centrale de cette commune,
- de la prospection opérée depuis 2 ans par notre association pour trouver un local « dédié »,
- des travaux d'amélioration effectués au foyer rural,
- des dynamiques en cours sur le bas du village,
- du souhait des familles de remettre le Lieu d'Accueil Enfants Parents au sein du foyer rural,
- du bien être des familles en ce lieu propice à l'accueil,
- de l'activité régulière qui s'y propose ,
- du lien que le CS souhaite mettre en place avec les associations du territoire,

nous avons ouvert la discussion sur la possibilité de dédié la **salle Féraud** aux projets/ actions familles du centre socioculturel (qui conserverait par ailleurs son itinérance sur les 14 communes actuelles et le local au sein de la Maison de Santé pour l'accès aux droits et l'accueil PMR).

Les partenaires sociaux présents (CAF, PMI, CCAA, CS de Puget-Théniers) se sont accordés sur :

Les points négatifs	Les points positifs
<ul style="list-style-type: none"> • Superficie réduite (sans prise en compte du foyer rural) • Accessibilité encore non effective pour les poussettes et personnes à mobilité réduite (projet de la commune en cours) 	<p>Concernant la salle Féraud :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au cœur du village • Salle plutôt disponible et accueillante • Les actions en cours (comme la chorale) pourront continuer d'avoir lieu • Peu de travaux à envisager (autorisation ERP et qualité d'accueil assurées) • Les travaux envisagés (ex : toilettes) peuvent être financés par la CAF • Terrasse agréable = favorable à l'animation <p>Concernant la proximité du jardin et du foyer rural :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de mettre en place + facilement des ateliers accueillant beaucoup de public > qualité d'accueil • Possibilité de mettre en place des ateliers cuisine • Possibilité de développer le partenariat avec les associations présentes au foyer • Communication facilitée avec les familles : rencontre avec les personnes qui passent devant la salle Féraud pour aller au foyer • Possibilité de dynamiser les actions présentes au foyer à travers le centre socioculturel (mission d'appui, de relais, de communication et d'information)

Pour conclure :

A ce jour, compte tenu de l'ensemble des **contraintes conjoncturelles** (manque de ressources foncières et financières) et du **bénéfice que représente la création d'un centre socioculturel** pour la vallée, **les partenaires sociaux s'accordent** sur le fait que la salle Féraud et sa terrasse comme espace dédié, accompagnées d'actions ponctuelles au foyer rural correspondrait aux attentes et aux besoins des familles comme de l'association.